Communiqué de presse, le 18 novembre 2026

Stop à l'abandon : une solution concrète et gratuite pour éradiquer le fléau des véhicules hors d'usage en Guadeloupe

Face à l'urgence environnementale et sanitaire que représentent les milliers de véhicules hors d'usage (VHU) laissés à l'abandon en Guadeloupe, l'éco-organisme national Recycler Mon Véhicule déploie son action sur l'archipel. En faisant connaître sa solution gratuite d'enlèvement à domicile via une vaste campagne de sensibilisation intitulée « Pa oubliyé mwen, ni on solisyon », l'éco-organisme entend transformer durablement la gestion des véhicules en fin de vie.

Le défi des VHU en Guadeloupe : le fléau des « épaves dans le jardin »

Au-delà de la pollution visuelle dans l'espace public, la Guadeloupe fait face à une problématique répandue : la conservation des épaves à domicile. Souvent par simple habitude ou par méconnaissance des solutions de collecte, de nombreux propriétaires gardent leur ancien véhicule dans leur cour ou leur jardin.

Ces épaves non dépolluées menacent les sols et constituent un véritable danger sanitaire pour le voisinage. La présence d'eau stagnante sur les toits enfoncés ou à l'intérieur des habitacles rouillés, favorise la création de gîtes larvaires. À l'heure où l'archipel lutte contre les maladies vectorielles, ces « nids à moustiques » aggravent le risque d'épidémies.

Le rôle de l'éco-organisme Recycler Mon Véhicule

Financé par 69 constructeurs auto et moto représentant une centaine de marques, **Recycler Mon Véhicule** est l'éco-organisme agréé par l'État pour améliorer les performances environnementales de la fin de vie des véhicules (2, 3 et 4 roues). Il soutient les centres VHU

agréés pour développer le réemploi des pièces et le recyclage, tout en finançant la collecte à domicile sans frais des véhicules en fin de vie.

Sur le terrain, l'éco-organisme agit de concert pour la gestion des VHU abandonnés avec les autres constructeurs (organisés en systèmes individuels, donc non adhérents à l'éco-organisme) en s'appuyant sur l'association locale TDA Guadeloupe. Cette coordination a permis de collecter et traiter un cumul historique de près de 12 000 véhicules abandonnés à fin 2025. Par ailleurs, plus de 80 % de ces véhicules sont retrouvés totalement dépouillés de leurs pièces, témoignant d'un recours massif aux filières informelles. Pour stopper cette dynamique, l'information des Guadeloupéens sur les solutions légales et gratuites devient une priorité absolue.

Concrètement, les Guadeloupéens disposent désormais de :

- L'enlèvement sans frais de leur véhicule complet : via le portail officiel en ligne www.jerecyclemonvehicule.fr , les détenteurs de véhicules hors d'usage (toutes marques confondues) sont orientés vers une solution de prise en charge incluant, dans de nombreux cas, l'enlèvement gratuit à domicile.

- La « prime au retour » : spécifiquement mise en place dans les territoires ultramarins afin d'éviter l'abandon des véhicules, une incitation financière conditionnée au respect de certains critères peut être versée lorsque le véhicule est confié à la filière légale. Par exemple, si une voiture est éligible à son service de collecte à domicile gratuit, **Recycler Mon Véhicule** offre à son propriétaire une prime au retour de 50€. Ce principe de prime s'appliquera jusqu'à ce que l'abandon de véhicules soit réduit à sa portion congrue.



« Pa oubliyé mwen, ni on solisyon » : une campagne choc et de proximité

Jusqu'au 4 décembre 2026, **Recycler Mon Véhicule** mène une campagne de sensibilisation d'envergure imaginée avec l'agence Nautilus.

Pour marquer les esprits, la campagne met en scène un véhicule, à l'état d'abandon (rouillé et envahi par les nuisibles), avant de montrer au public qu'une solution existe avec le portail officiel www.jerecyclemonvehicule.fr . Pour maximiser la visibilité, ce dispositif multicanal intègre un relais en télévision, en radio, de l'affichage urbain de grand format, ainsi qu'un volet digital pour accompagner directement les usagers vers la solution www.jerecyclemonvehicule.fr .

À propos de Recycler Mon Véhicule **:** *Recycler Mon Véhicule (www.recyclermonvehicule.fr) est l'éco-organisme national agréé par le ministère en charge de l'environnement pour garantir la collecte, le réemploi, le recyclage et la valorisation des véhicules hors d'usage (VHU) – 2, 3 et 4 roues. Créée en avril 2024, cette association à but non lucratif fédère 93 marques (constructeurs et importateurs) telles que BMW, Mercedes-Benz, Volvo, Porsche, Yamaha, Triumph… qui lui confient leurs*

obligations réglementaires dans le cadre de la filière à responsabilité élargie du producteur (REP) des VHU.

En août 2025, Recycler Mon Véhicule a également obtenu un agrément pour la filière REP dédiée aux batteries de véhicules électriques, complétant ainsi sa mission au service de l'économie circulaire de la mobilité.